Infos pratiques

Réseau Communautaire des Médiathèques de l'agglomération d'Hénin-Carvin



Bois-Bernard

Bibliothèque municipale Place de la Mairie - 62320 Tél : 03 91 83 07 01

Lu. 17h-15h Ma. 14h-19h Me. 14h-18h Sa. 10h-12h

Carvin

Médiathèque municipale rue de la Gare - 62220 Tél : 03 21 74 74 30

Permanences:
Me. 10h–12h
Ve. 16h–18h
Ouverture septembre 2015.

Courcelleslès-Lens

Bibliothèque Clovis Vendeville Rue Paul Baudin - 62970 Tél : 03 21 40 51 55

Ma. 9h30-11h45 14h-18h Me. 9h30-12h 14h-18h30 Je. 14h-18h30 Ve. 9h30-12h 14h-18h Sa. 9h30-13h

Courrières

Médiathèque François Mitterrand 7 rue des Acacias - 62710 Tél: 03 91 83 23 13

Lu. 14h-19h Ma. 10h-12h 14h-18h Me. 10h-12h 14h-18h Je. 14h-18h Ve. 14h-19h30



Drocourt

Sa. 9h-12h

Bibliothèque Louis Aragon Place des Mines - 62320 Tél : 03 21 76 90 56 Ma. 17h30-18h30 Me. 9h-12h 14h-18h Je. 17h30-18h30 Ve. 17h30-18h30

Hénin-Beaumont

Médiathèque Gerard Delsaux 245 rue de l'Abbaye - 62110 Tél: 03 21 13 82 50

Ma. 14h-18h30 Me. 10h-12h 13h30-18h30 Je. 14h-18h30 Ve. 10h-12h 14h-18h30 Sa. 14h-18h

Leforest

Médiathèque Bernard Pivot 15 Place Roger Salengro 62790 - Tél : 03 21 40 00 33

Ma. 13h30-18h Me. 9h-18h Ve. 13h30-18h Sa. 9h-12h30

Libercourt

Bibliothèque Raymond Devos Boulevard Faidherbe - 62820 Tél : 03 21 37 12 58 Me. 9h-17h30 Je. Ve. 16h-18h Sa. 9h-13h



Montignyen-Gohelle

Médiathèque La Boussole 15 rue de la Perche - 62640 Tél : 03 21 76 76 44 Ma. Je. Ve. 15h-18h30 Me. Sa. 10h-12h 14h-17h

Novelles-Godault

Médiathèque Michel Berger 54 rue Victor Hugo Tél : 03 21 13 79 90 Ma. 14h-18h Me.10h-12h 14h-19h Ve. 14h-18h

Oignies

Sa 10h-12h 14h-18h

Bibliothèque Raymond Vendeville Rue du 11 Novembre - 62590 Tél : 03 21 69 97 54 Ma. 14h-18h30

Ma. 14h-18h30 Me. 10h-12h 14h-18h30 Ve. 14h-18h30 Sa. 10h-12h 14h-17h

Rouvroy

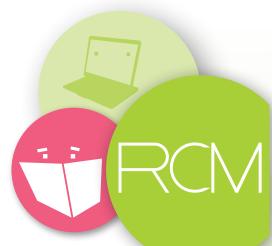
Bibliothèque municipale 103 rue du Général de Gaulle 62320 - Tél : 03 21 75 70 49

Ma. 10h-12h 14h-18h Me. 10h-12h 14h-18h Je. 14h-18h Ve. 10h-12h 14h-19h Sa. 10h-12h 14h-18h

Aquaterra

Biblio-ludothèque 1573 bd des frères Leterme Hénin-Beaumont - 62110 Tél : 03 21 79 74 94 Me. 14h-16h30

rvice Communication •



Réseau Communautaire des Médiathèques de l'agglomération d'Hépin-Carvin

Guide du lecteur

étape 2

Bois-Bernard
Carvin
Courcelles-lès-Lens
Courrières
Drocourt
Hénin-Beaumont
Leforest
Libercourt
Montigny-en-Gohelle
Noyelles-Godault
Oignies
Rouvroy

Communauté d'Agglomération Hénin-Carvi



www.mediatheques-rcm.fr

Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin 242, bd Albert Schweitzer BP 129 62253 Hénin-Beaumont cedex Tél : 03 21 79 13 79 Site : www.agqlo-henincarvin.fr

Que faire si...

Qu'est-ce que le RCM?

Le Réseau Communautaire des Médiathèques rassemble les 12 bibliothèques et médiathèques du territoire de l'agglomération d'Hénin-Carvin autour d'un catalogue informatique commun, d'une carte unique permettant d'emprunter gratuitement dans tout le réseau, d'une bibliothèque en ligne donnant accès à distance au catalogue et à différents services.

Combien ça coûte?

L'inscription et le prêt des documents sont complètement **gratuits pour tous** (adultes et enfants).



Comment m'inscrire?

 Vous devez vous inscrire dans une médiathèque du réseau. C'est cette médiathèque qui sera votre médiathèque d'inscription. Lors de votre inscription vous présenterez une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Que puis-je emprunter?

Vous pouvez emprunter pour 3 semaines dans les différentes médiathèques :

- **9 imprimés** (livres, revues, audio livres)
- 6 CD musicaux
- 3 DVD
- 3 partitions

C'est-à-dire 24 documents en tout (maximum par carte et dans le réseau.)

▲ Certaines médiathèques ne possèdent pas tous les types de documents et ont des quotas de prêts plus restreints.

Comment rendre mes documents?

Vous pouvez vous rendre dans la médiathèque de votre choix, à la banque d'accueil ou en utilisant un automate (s'il y en a un d'installé dans la médiathèque).

Qu'est-ce que la bibliothèque en ligne ?

La bibliothèque en ligne est accessible à l'adresse suivante : **www.mediatheques-rcm.fr** Elle vous permet de :

- consulter votre compte lecteur (identifiant : les 14 chiffres de votre carte RCM/ mot de passe : votre date de naissance au format JJ/MM/AAAA)
- consulter le catalogue des 12 médiathèques et de réserver des documents
- consulter les informations pratiques et les animations des médiathèques
- découvrir les ressources électroniques proposées par le RCM. A l'heure actuelle

VODECLIC: autoformation en informatique

TOUT APPRENDRE : autoformation en informatique, langues étrangères, code de la route, musique, soutien scolaire ...

CITE DE LA MUSIQUE : des concerts audio et vidéo, des dossiers pédagogiques, ...

...je veux un document déjà emprunté ou présent dans une autre médiathèque ?

Vous pouvez vous adresser à un bibliothécaire ou consulter le catalogue en ligne, choisir le document qui vous intéresse et choisir la médiathèque où vous souhaitez le retirer. Vous serez prévenu par un courrier (lettre ou mail) quand le document sera disponible pour vous à la médiathèque.

...je souhaite garder mes documents plus longtemps ?

Vous pouvez faire prolonger vos prêts pour une nouvelle période de 3 semaines et ce dès le 1^{er} jour d'emprunt. Contactez l'une des médiathèques, utilisez un automate ou faites-le depuis votre compte lecteur dans la bibliothèque en ligne.



...je suis en retard

Des lettres de rappels vous seront envoyées. La 4ème lettre de rappel constitue l'ultime relance. Ramenez vos documents le plus rapidement possible dans l'une des médiathèques. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, contactez la médiathèque. Si vous ne ramenez pas les documents à l'issue de la 4éme lettre de rappel, leur remboursement (recouvrement) sera délégué au Trésor Public.

...j'ai perdu ou détérioré un document

Vous êtes responsable des documents empruntés. En cas de perte ou de détérioration vous devez le remplacer ou le rembourser. Contactez la médiathèque d'emprunt qui vous expliquera la marche à suivre.

